<u>Procès Pirate Bay: le procureur requiert un an de prison ferme</u> Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-03-2009 23:06:26

Le procureur du procès de quatre responsables du très populaire site d'échanges de fichiers Pirate Bay, accusés d'avoir facilité la copie illégale de films, de musique et de jeux vidéos, a requis lundi un an de prison ferme à l'encontre de chacun des prévenus

"Je pense que la condamnation correcte est d'un an de prison et c'est ce que je demande au tribunal de district de décider dans cette affaire", a déclaré Haakon Roswall dans son argumentaire au tribunal de première instance de Stockholm, diffusé en direct par la radio suédoise.

Fredrik Neij, Gottfrid Svartholm, Peter Sunde, les trois jeunes fondateurs de Pirate Bay, et Carl Lundström, 48 ans, accusé d'avoir investi des fonds dans le site, sont poursuivis pour avoir "mis à la disposition du public une oeuvre protégée par la propriété intellectuelle", selon les termes de la loi suédoise.

Ils encouraient jusqu'à 2 ans de prison et de lourdes amendes.

Les représentants de l'industrie du disque, du cinéma et du jeu vidéo leur réclament par ailleurs 117 millions de couronnes (10,1 millions d'euros) en raison du manque à gagner entraîné par les téléchargements illégaux permis grâce au site.

Fondé en 2003, Pirate Bay, qui compte près de 22 millions d'utilisateurs à travers le monde, permet de diriger ses utilisateurs à l'aide de la technologie "Bittorrent" vers les fichiers (films, musique, jeux) qu'ils recherchent sans en abriter aucun dans ses serveurs.

Le procès doit se poursuivre lundi avec les plaidoiries des avocats de l'industrie, et s'achever mardi avec les plaidoiries des avocats de la défense.

Aucune date n'a encore été fixée pour le jugement, attendu dans quelques semaines.

afp.com